Drogue : 1 000 personnes arrêtées en décembre à Alger

Page 5

MORT D'UN ALGÉRIEN DANS UN CENTRE DE RÉTENTION EN ESPAGNE

Madrid évacue des dizaines de migrants Algériens

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5971 - MERCREDI 3 JANVIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

53e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION PALESTINIENNE

Les journalistes algériens expriment leur solidarité

Page 4

LES SPÉCULATEURS SONT DÉJÀ ENTRÉS EN ACTION

DES AUGMENTATIONS DE PRIX ILLÉGALES

Plusieurs produits de large consommation non concernés par les hausses de taxes ont été augmentés à plus de 50% de leur prix initial de manière illégale. A titre d'exemple, le yaourt a connu une augmentation de 5 DA sans aucune raison. Les services de contrôle sont donc avertis. La loi de finances 2018, effective depuis trois jours, prévoit un chapelet de taxes et d'augmentations de prix qui toucheront inévitablement au pouvoir d'achat du citoyen. *Page 3*



VEXÉE PAR SON ÉCHEC EN SYRIE, WASHINGTON SE VENGE DE MOSCOU

DONBASS OU LE NOUVEAU TERRAIN DES MANŒUVRES AMÉRICAINES

Les Etats-Unis projettent, à travers des livraisons d'armes de guerre, d'exacerber les relations entre l'Ukraine et la Russie en agitant à nouveau le conflit au Donbass, théâtre de tensions entre Kiev et les Républiques de Donetsk et de Lougansk depuis 2014. Vexée par son cuisant échec en Syrie et la défaite de l'organisation terroriste Etat islamique (Daech), Washington, appuyée par le Canada, a décidé de livrer des armes létales au pouvoir ukrainien afin de plonger à nouveau la région dans le chaos. **Page 7**



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SELON LES CHIFFRES DE L'ONS

La croissance du PIB atteint 1,4% au 3e trimestre 2017



LA CROISSANCE du PIB global de l`Algérie a été de 1,4% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, selon des données livrées par l`Office national des statistiques (ONS).

Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a été de 3,1% au cours du troisième trimestre de l'année 2017 par rapport à la même période de 2016.

Selon l'ONS, le taux de croissance a été tiré essentiellement par les secteurs d'activités industriels, agricoles et du bâtiment et travaux publics et hydraulique (BTPH).

Ainsi, le taux de croissance a été de 5,9% pour les secteurs d'activités industriels, de 3,2% pour l'agriculture et de 3,9% pour le BTPH. Les évolutions conjuguées des volumes (+1,4%) et des valeurs courantes du PIB (+8%) ont conduit à une évolution générale des prix de 6,5%.

Hors hydrocarbures, les évolutions des prix enregistrées ont été de 3,8% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de 2016.

Pour rappel, la croissance du PIB réel a augmenté de 3,7% au 1er trimestre 2017, principalement en raison de la forte production dans le secteur des hydrocarbures qui avait augmenté de 7,1%.

Cette croissance du PIB global est passée à 1,5% au deuxième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, tandis que le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures avait été de 2,1%.

Dans son rapport publié en octobre dernier, la Banque mondiale (BM) avait indiqué que la croissance économique algérienne «est bien partie» en 2017, malgré la faiblesse des cours mondiaux du pétrole.

Selon cette institution multinationale, la croissance économique «solide» enregistrée au début de l'année a été soutenue par «une forte croissance de la production d'hydrocarbures et des dépenses publiques supérieures aux prévisions».

Toutefois, selon la BM, la croissance devrait accuser un ralentissement au second semestre de 2017 et en 2018 à mesure que les mesures d'assainissement des finances auront des effets.

En conséquence, «la croissance du PIB devrait s'établir à 2,2% pour l'année 2017 et peinera à franchir la barre de 2% en 2018-2019 «, selon les mêmes projections.

Le FMI avait, quant à lui, indiqué dans son rapport publié en octobre dernier que la croissance en Algérie devrait ralentir à 1,5% en 2017, puis reculer à 0,8% en 2018, «sous l'effet de la compression projetée des dépenses publiques, avant de se redresser à moyen terme» et remonter à 2,4% en 2022.

Pour rappel, la loi de finances 2017 avait prévu une croissance du PIB hors hydrocarbures de 3,9%. **M.B.**

RAOUIA RASSURE SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

«Ce n'est pas une privatisation systématique»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, est revenu hier sur le partenariat public-privé souligné lors de la dernière tripartite (gouvernement, patronat- syndicat), en assurant que la prise de participation des patrons de sociétés privées dans le capital des entreprises étatiques n'est pas une procédure de privatisation systématique des entreprises publiques, même si « ça peut l'être ».

Il a précisé que cette ouverture au privé est restreinte car elle ne concerne pas les secteurs stratégiques tels le «transport» ou «l'énergie».

Convié à l'émission «Invité de la rédaction» de la radio Chaîne 3, Raouia s'est expliqué sur ce partenariat public-privé, très contesté par certains qui y voient un pas vers le bradage des entreprises publiques.

«Ce n'est pas une privatisation, même si ça peut l'être. Ça peut être une participation du privé dans le secteur public, c'est possible. Il y a aussi cette possibilité que certaines infrastructures puissent être réalisées par des privés en partenariat avec le public, s'agissant même peut-être parfois de domaines qui relèvent essentiellement du public, comme la construction de stades par exemple », a expliqué le ministre.

Il a considéré que le projet de loi permet de tracer le cadre juridique et légal nécessaire pour la mise en place du partenariat public-privé. «C'est une bonne chose. Bien évidemment, cela reste dans des limites qui seront déterminées non seulement au niveau de la loi, mais aussi par les pouvoirs publics», a-t-il encore souligné.

Le ministre a tenu à préciser que plusieurs secteurs stratégiques seront exclus du partenariat public-privé, tels que le secteur pétrolier, de l'énergie ou des transports. « Ce sont des secteurs où les pouvoirs publics ne sont pas près de céder un pouce », a-t-il insisté.

Sur la trésorerie du secteur bancaire, le premier argentier du pays a déclaré que les banques publiques disposent actuellement d'un montant global de 1000 milliards de dinars environ qui devraient être injectés dans le secteur économique, dans les investissements ainsi que dans les crédits



accordés. Le ministre n'a pas manqué de rappeler le déficit des banques enregistré en 2017, assurant que la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit permet aux banques d'améliorer leur trésorerie pour pouvoir prendre en charge le financement de l'économie. Il a précisé dans ce cadre que le financement non conventionnel prend en charge exclusivement le remboursement des dettes acquises auprès de la Sonatrach et de la Sonelgaz, et qu'un montant consacré à l'investissement est déposé au niveau du Fonds national d'investissement (FNI).

Interrogé sur le montant de la masse monétaire dans le circuit informel, le ministre a reconnu que l'Etat ne dispose même pas de données approximatives sur la question. «On ne sait pas combien il y a de masse monétaire dans l'économie informelle. Tout le monde en parle mais personne ne sait exactement de quoi il retourne », a-t-il admis. Même les chiffres présentés par les experts économiques et les officiels dont l'actuel Premier ministre Ouyahia qui a avancé des montants ne dépassant pas les 1 700 milliards de dinars, ne semblent pas le convaincre. «Ça reste des déclarations. On n'est pas sûr. On ne va pas dans une politique financière qu'on ne maîtrise pas», a-t-il insisté, en soulignant la nécessité d'aller vers des procédures et vers une économie qui se base sur ce qui est réel. «L'économie réelle est là, on la connaît, on la maîtrise mieux. On peut faire nos prévisions et réaliser nos recettes en tenant compte de ce qu'on dispose », a-t-il conclu. **Z. M.**

LOUH DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

L'organisation pénitentiaire et les compétences du Conseil d'Etat en débat

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés du Conseil de la nation, les deux projets de loi relatifs à l'organisation pénitentiaire et aux compétences du Conseil d'Etat.

La réunion qui s'est tenue sous la présidence de Mohamed Mani, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, «s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par la commission de deux rapports préliminaires sur le texte complétant la loi N 05-04, promulguée le 6 février 2005, portant loi sur l'organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus, et le texte modifiant et complétant la loi organique N 98-01, promulguée le 30 mai 1998 et relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement», a précisé un communiqué du Conseil.

Les deux projets de loi adoptés par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 18 décembre dernier s'inscrivent dans le cadre de «l'adaptation et de la modernisation du système juridique national, conformément au plan d'action du gouvernement portant application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», avait affirmé le ministre de la Justice dans une déclaration dans laquelle il a souligné que ses services comptaient poursuivre leurs efforts visant à l'application de tous les amendements contenus dans la Constitution de 2016».

Le texte a pour objectif la «réinsertion sociale du détenu en lui permettant de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, partant, de limiter les cas de récidive, en sus de réduire les dépenses de prise en charge des détenus dans les établissements pénitentiaires et pallier le problème de surcharge». Parmi les mesures phares prévues dans le projet de loi, l'on retient l'élargissement du dispositif de surveillance électronique des condamnés, la mesure du port du bracelet électronique qui permet de repérer le condamné au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines, et permet à l'intéressé de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et ce dans «le respect de la dignité, de la sécurité et de la vie privée du détenu.

La loi relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat comprend cinq (5) articles concernant l'avis de cette institution sur les projets d'ordonnance et la révision de sa composante à caractère consultatif en commission consultative chargée d'examiner les projets de loi et d'ordonnance dans des cas exceptionnels.

La révision permettra de consacrer les mesures introduites par la Constitution, notamment l'article 142 qui dispose qu'»en cas de vacance de l'Assemblée populaire nationale ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, concernant des questions urgentes, légiférer par ordonnance, après avis du Conseil d'Etat».

S.T.

LES SPÉCULATEURS SONT DÉJÀ ENTRÉS EN ACTION

PLUSIEURS PRODUITS AUGMENTÉS ILLÉGALEMENT

La loi de finances 2018 effective depuis trois jours prévoit un chapelet de taxes et d'augmentation des prix qui toucheront inévitablement au pouvoir d'achat du citoyen. La première augmentation perceptible, depuis le 1er janvier, est celle concernant des prix des carburants.



Applicable sur le territoire national, les prix ont été majorés de près de 5 DA et près de 2 DA pour le gasoil. Le prix de l'essence normale passe à 38,95 DA/litre (contre 32,69 DA en 2017), celui de l'essence super à 41,97 DA/litre (contre 35,72 DA en 2017), et celui de l'essence sans plomb à 41,62 DA/litre (contre 35,33 DA). Le prix du gas-oil, quant à lui, passe à 23,06 DA/litre (contre 20,42 DA). Seul le prix du GPL-c restera inchangé par rapport à 2017 (9 DA/litre). Pour cette troisième augmentation successive en trois ans, la loi de finances donne des explications. Dans l'exposé des motifs du projet de cette loi, le législateur explique que le réajustement des prix des carburants «s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale et graduelle qui vise à rationaliser leur consommation, réduire leurs importations, augmenter les recettes fiscales, diminuer les subventions budgétaires, préserver l'environnement et endiguer le phénomène de la contrebande frontalière».

L'objectif visé par cette nouvelle augmentation est de générer des recettes supplémentaires de plus de 60 milliards de DA. Une dépense de plus pour le citoyen qui devra en assumer aussi d'autres augmentations, à commencer par les tarifs des transports des voyageurs qui sont aussi revus à la hausse. Cette majoration s'appliquera progressivement et pourrait osciller entre 25 et 50%. Tous les transports seront concernés, à commencer par les transports de voyageurs et de marchandises, mais aussi les transports exceptionnels chargés de la logistique. Par exemple, pour le voyage par bus sur une distance de moins de 200 km, le prix a doublé puisqu'il passera de de 150 DA en 2015 à 300 DA en 2017. Les augmentations des prix des carburants toucheront aussi les produits alimentaires, notamment agricoles en 2018.Transportés, généralement, du Sud vers le Nord et des zones rurales vers les grandes villes, les fruits et légumes risquent de connaître une flambée historique. La hausse des prix va toucher, en plus des légumes frais et des fruits, tous les autres produits d'importation, tel que le café et les légumes secs. En plus du prix du carburant, la loi a aussi institué une taxe additionnelle sur les produits tabagiques de 21 DA le paquet. Les spéculateurs sont déjà entrés en action. Plusieurs produits de large consommation non concernés par les hausses de taxes ont été augmentés à plus de 50% de leur prix initial. A titre d'exemple, le yaourt a connu une augmentation de 5 DA sans aucune raison.

Les services de contrôles ont sont donc avertis.

Même si l'impôt sur la fortune a été anulé des dispositions de la Loi de finances 2018, les personnes aisées devront s'acquitter aussi de plusieurs taxes. La Loi de finances a en effet instauré à partir de ce mois des taxes dont les citoyens aisés doivent s'acquitter. A partir de cette année les services des impôts ont été instruits de revoir leur prélèvement de l'impôt sur le revenu global (IRG). L'IRG est une retenue calculée à la source à partir d'un salaire imposable supérieur ou égal à 15 010 DA, Les services des impôts devront prendre en considération le train de vie des Algériens pour élaborer cet impôt. Et le texte de la Loi de finances est très éloquent là-dessus : «En cas de disproportion marquée entre le train de vie d'un contribuable et ses revenus, la base d'imposition à l'impôt sur le revenu global est déterminée en appliquant à certains éléments de train de vie le barème ci-après, compte tenu, le cas échéant, de la majoration prévue au 2, lorsque cette somme est, au moins, égale au seuil d'imposition du barème de l'impôt sur le revenu», précisent les nouvelles dispositions de l'article 98 du code des impôts directs et taxes assimilées qui ont été modifiées et complétées à la suite de l'adoption de la Loi de finances. Ainsi, si la résidence principale d'un citoyen algérien est une villa luxueuse, les services des impôts devront estimer sa valeur et son propriétaire sera taxé sur la base de cinq fois plus la valeur locative actuelle courante. Idem pour les résidences secondaires. Le propriétaire devra s'acquitter d'un forfait équivalent à 6 fois plus sa valeur locative. Les voitures, les motos, les bateaux de plaisance et les chevaux, tous ces biens seront également taxés. Mêmes les employés de maison seront pris en considération dans l'élaboration du barème de l'IRG.

Pour chaque personne âgée de moins de 60 ans au service exclusif et permanent de l'employeur ou de sa famille, ce dernier devra payer une taxe calculée sur la base de 70.000 DA par an.

Hocine Adryen

IMPORTATION DE MARCHANDISES ET DE VÉHICULES

Le gouvernement dévoile les nouvelles mesures pour 2018

LE MINISTÈRE du Commerce a dévoilé hier les nouveaux mécanismes d'encadrement des opérations d'importation de marchandises.

Pour l'année 2018, les opérations d'importation de marchandises peuvent être opérées librement, conformément aux dispositions de l'ordonnance de juillet 2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises ainsi que celles prévues par la loi de finances 2018, a noté le ministère dans un communiqué rendu public hier. Cependant, des mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises ont été ainsi introduites.

Il s'agit, entre autres, du relèvement des droits de douane pour 32 familles de produits finis.

Parmi les marchandises concernées par ce relèvement des droits de douane, on note les graines de tournesol, utilisées dans la production de l'huile alimentaire. Cette mesure se traduira ainsi par la hausse des prix de cet aliment de base.

Des outils électriques et informatiques sont également concernés par un relèvement des droits de douane, à savoir les portiques mobiles, les consommables informatiques, les micro-ordinateurs portatifs et tablettes, les unités centrales de traitement et serveurs, les unités de mémoire, les lecteurs de carte mémoire, les parties pour modems, téléphones et autres, les cartes de décryptage, les appareils connecteurs et enfin les câbles électriques, précise le communiqué.

Suspension de l'importation de 45 familles de produits

L'importation de 45 familles de produits a été «temporairement» suspendue en 2018. Les produits concernés sont comme suit: fromage, yaourt et produits lactés, fruits secs, fruits frais (à l'exception de la banane), légumes frais (à l'exception de l'ail), viandes (à l'exception de certaines catégories), dérivés de maïs, préparation de viandes, préparation de poissons, sirop de glucose, chewing-gum et bonbons, chocolats, produits de viennoiserie, pâtes alimentaires, dérivés de céréales, conserves de légumes, tomates préparées ou conservées, confitures et gelés, fruits conservés ou préparés, jus, préparations alimentaires, préparations pour soupes et potages, eaux minérales, pigments, arômes, papiers d'hygiène, dextrine et autres amidons, produits plastiques finis et semi-finis, caisses et caissettes en bois, papier hygiénique, tapis, ouvrages en asphalte, marbre et granit finis, céramique finie, glace et verre, moissonneuse batteuse, articles de robinetterie sanitaire, fils et câbles, tracteurs agricoles, chaises et meubles, lustres, produits hygiéniques, ciments, articles électroménagers, téléphones mobiles.

Le ministère du Commerce promet, cependant, de procéder à la « levée progressive de la suspension, avec ou sans le maintien ou l'aggravation des taxes et autres droits frappant l'importation et la commercialisation de ces produits ». Cette suspension est limitée dans le temps, rassure le département de Mohamed Benmeradi.

Des licences d'importation de véhicules aux enchères

Les licences d'importation de véhicules seront désormais cédées aux enchères, informe le communiqué du ministère du Commerce. «L'accès aux licences d'importation, plus particulièrement celles devant régir les contingents tarifaires fixés dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne, s'effectuera par voie d'adjudication, sur la base d'une mise à prix, par référence au modèle du cahier des charges approuvé par l'arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches », lit-on dans le communiqué.

Des mesures encadrant les opérations de commerce extérieur

Par ailleurs, le ministère rappelle qu'en application du règlement de la Banque d'Algérie daté d'octobre 2017, les domiciliations bancaires relatives à l'importation des marchandises destinées à la revente en l'état et ne constituant pas un intrant industriel doivent être accomplies dans un délai minimum d'un mois avant la date d'expédition de ces marchandises, avec une couverture financière de 120% du montant de l'opération. Le document exigé au moment de la domiciliation bancaire est le certificat phytosanitaire ou le certificat vétérinaire, délivré par les services compétents du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, pour ce qui concerne l'importation de bananes, blé, viandes bovines, poisson (à l'exception de la sardine), orge et ail.

Quand il s'agit de l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et de produits toxiques ou présentant un risque particulier, le document exigé est l'autorisation technique préalable, délivrée par les services du ministère du Commerce. Les importateurs ainsi que les producteurs des produits visés et disposant déjà d'une autorisation préalable devront prendre attache avec la direction de commerce de wilaya territorialement compétente à l'effet de se conformer à la nouvelle procédure d'octroi de l'autorisation préalable en question.

Il est exigé un document officiel établi par une autorité dûment habilitée dans le pays de provenance et/ou d'origine attestant que les marchandises à importer (à l'exception de celles citées ci-dessus) sont effectivement et librement commercialisées sur leur territoire, conformément aux dispositions de l'article 12 du décret exécutif de mai 2012 relatif aux règles applicables en matière de sécurité des produits.

Lynda Louifi

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE PRÉCONISE UN PROGRAMME UNIFIÉ

Vers la réactivation du rôle des musées

LE MINISTRE des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a insisté, dernièrement à Alger, sur la nécessité de réactiver le rôle des musées à travers l'élaboration d'un programme unifié proposant des activités au quotidien dans le cadre de la préservation de la mémoire et de l'histoire nationales.

Présidant l'ouverture de la réunion des directeurs de musées et des chefs de services du patrimoine historique et culturel au niveau des directions de wilaya, M. Zitouni a souligné la nécessité d'»élaborer un programme unifié à travers tous les musées nationaux et régionaux permettant l'exploitation de tous les moyens disponibles au niveau des musées (documents, films, bibliothèques, salles de lecture et de projections) dans le souci de préserver l'histoire et la mémoire nationales et les transmettre aux nouvelles générations».

Le ministre a appelé, par ailleurs, à «utiliser les nouvelles technologies (Internet, réseaux sociaux) pour communiquer avec la presse et les chercheurs universitaires au service de la recherche scientifique».

Les musées n'ont pas été crées pour la célébration évènements nationaux mais pour être un centre de rayonnement scientifique, culturel et historique, a-t-il estimé

Le ministre a insisté sur l'importance d'activer l'article 76 de la Constitution, à travers l'ouverture de «salles au niveau de 43 musées à l'échelle nationale pour donner des cours d'histoire aux élèves et aux étudiants, en coordination avec l'université et le ministère de l'Education nationale».

L'article 76 de la Constitution «fait obligation à l'Etat de garantir le respect des symboles de la Révolution, la mémoire des Chouhada et la dignité des moudjahidine».

«L'Etat œuvre à la promotion de l'écriture de l'histoire et de son enseignement aux jeunes générations», est-t-il stipulé dans le même article.

H. B.

53E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION PALESTINIENNE

Les journalistes algériens expriment leur solidarité

Une journée de solidarité avec le peuple palestinien a été organisée hier à l'initiative de journalistes algériens au siège de l'ambassade de Palestine. Un geste à l'occasion du 53e anniversaire de la révolution palestinienne du 1erjanvier 1965, auquel trente journalistes ont participé, et qui ont animé cette rencontre en coordination avec le corps diplomatique palestinien en Algérie.



Lors de cette rencontre, l'ambassadeur palestinien en Algérie, Louay Aissa, a indiqué que le Conseil central palestinien englobant les représentants de tous les fronts composant la résistance palestinienne au niveau interne, va se réunir le 15 janvier courant en vue d'étudier le statu quo, notamment avec la dernière déclaration du président américain Donald Trump portant reconnaissance d'El-Qods occupé comme capitale d'Israël.

À travers cette « réunion cruciale», les participants vont, selon lui, prendre la «décision nationale appropriée» pour unir, d'abord, les efforts des différents groupes de résistance palestinienne dans le but de faire face à l'invasion sioniste imminente soutenue par les Etats-Unis d'Amérique. Dans ce sens, l'intervenant n'a pas manqué de souligner l'importance de ce rendez-vous et que la présence des parties concernées est une obligation, toute personne absente ce jour-là n'ayant qu'à assumer sa responsabilité. Il a rappelé que le peuple palestinien «en a assez» de faire des concessions pour la coexistence entre musulmans et juifs et qu'il est prêt à l'action armée si la communauté internationale ne joue pas son rôle.

À propos de l'affaire de Ahed Tamimi, Louay Aissa a estimé que cette jeune fille est le symbole de la persévérance du peuple palestinien, très croyant en sa cause, à l'instar de beaucoup d'enfants résistants sur cette « terre sainte « face à la machine sioniste expansionniste. Par ailleurs, l'orateur a tenu à exprimer ses remerciements et sa reconnaissance au soutien indéfectible que l'Algérie porte à la cause palestinienne.

Devant un aréopage de journalistes, et tout en exprimant sa satisfaction quant à leur initiative, l'ambassadeur palestinien a considéré que les médias, qui sont le quatrième pouvoir, ont un rôle très important à jouer pour éclairer l'opinion publique internationale sur les causes justes de par le monde. Il leur incombe, a-t-il jugé, de démentir ce qui est véhiculé par les médias occidentaux qui visent généralement «la manipulation».

Pour sa part, le journaliste Abelhakim Assabaa a indiqué que cette rencontre a pour objectif d'exprimer la position des journalistes algériens et de se solidariser avec le peuple palestinien. « Nous dénonçons la décision de Donald Trump prise dernièrement, considérant El-Qods capitale d'Israël «, a-t-il martelé. Nous continuons à soutenir la cause palestinienne via notre plume et les programmes de différentes chaînes de télévision et nous appelons la communauté internationale à annuler cette décision, a-t-il a poursuivi.

Dans le même contexte, Assabaa a signalé qu'une visite des terres palestiniennes par une délégation de journalistes algériens sera organisée ainsi que la création d'un espace permanent ayant pour but de soutenir et défendre la cause palestinienne.

Aziza Mehdid

SAHARA OCCIDENTAL

L'Union des juristes sahraouis dénonce le pillage des ressources

L'ASSEMBLÉE générale (AG) de l'Union des juristes sahraouis a dénoncé la politique de pillage et d'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental exercée par l'occupation marocaine ainsi que les procès iniques contre les détenus du groupe Gdeim Izik, appelant la communauté internationale à faire pression sur le Maroc pour l'amener à se conformer à la légalité internationale et à mettre en place un mécanisme onusien pour la protection du peuple sahraoui. Selon l'Agence de presse sahraouie, l'Union des juristes sahraouis a réaffirmé, lors des travaux pour le renouvellement de ses structures à l'issue du dernier congrès du Front Polisario qui s'est tenu ce lundi, son «soutien total au combat de libération et d'édification sous la direction du Front Polisario, seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui».

L'Assemblée générale a également condamné le pillage et l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies,



la politique discriminative et arbitraire ainsi que la marginalisation exercée par les autorités de l'occupation marocaine contre les travailleurs et les citoyens sahraouis dans les villes occupées et au sud du Maroc. Elle a aussi exprimé sa «solidarité avec les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, exigeant leur libération immédiate et inconditionnelle.

L'Union a appelé à la création d'un mécanisme onusien à travers la Minurso, et ce dans le but d'assurer une protection internationale au peuple sahraoui.

Elle a en outre appelé le gouvernement marocain à «la libération de 151 prisonniers de guerre sahraouis», insistant sur l'impératif de «mettre la lumière sur le sort des disparus sahraouis et de faciliter l'accès des médias, des observateurs, des personnalités et délégations parlementaires internationales aux territoires sahraouis occupés».

L'Assemblée générale des juristes sahraouis a exhorté toutes les composantes du peuple sahraoui à «serrer les rangs pour faire face à l'occupation marocaine et déjouer ses plans abjects», affirmant que «la résistance demeure la seule voie pour parvenir à la libération de notre peuple et de notre patrie». Salama Bachir, membre du Secrétariat national de l'Union générale des travailleurs de Sakiet El-Hamra et Oued Edhahab (UGTSARIO), qui a dirigé les travaux de cette rencontre, a mis en avant «le rôle des unions professionnelles en tant que fondements de l'union du fait de leur contribution positive à la défense de la cause nationale sahraouie devant la politique coloniale imposée par le Maroc aux Sahraouis».

Il a également appelé les Sahraouis à travailler et à renforcer les acquis de l'Etat sahraoui à tous les niveaux.

Les travaux ont été marqués par la présentation du rapport moral de l'action de l'Union des juristes sahraouis, le débat et l'adoption des projets du statut et du programme d'action national.

Il a également été procédé à l'élection du bureau national de l'Assemblée générale et du nouveau secrétaire général de l'Union des juristes sahraouis.

H. B.

MORT D'UN ALGÉRIEN DANS UN CENTRE DE RÉTENTION EN ESPAGNE

Madrid évacue des dizaines de migrants Algériens

Des dizaines de migrants algériens du centre d'Archidona ont été conduits, hier soir, à bord de deux bus vers l'aéroport pour leur rapatriement en Algérie, rapporte hier le média local diariosur.es.

Des dizaines de migrants algériens du centre d'Archidona ont été conduits, hier soir, à bord de deux bus vers l'aéroport pour leur rapatriement en Algérie, rapporte hier le média local Diariosur.es.



Le rapatriement des Algériens a été décidé après la mort énigmatique d'un migrant, Mohamed B, qui aurait été tué par des policiers espagnols après une mutinerie. Plusieurs personnes ont, selon la même source, organisé un rassemblement devant le centre de rétention de migrants d'Archidona, dans une tentative d'empêcher l'expulsion des Algériens.
La police espagnole a dû intervenir pour permettre aux deux bus de passer. Dans des vidéos postées hier soir par un Algérien établi en Espagne, on peut voir une dizaine de personnes rassemblées devant le portail du centre, avant d'être évacuées par la police. On entend, dans ces mêmes vidéos, des slogans appelant à «libérer les prisonniers» retentir. La police espagnole a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la mort du jeune Algérien dans une prison. Le corps a été découvert dans la prison toute neuve d'Archidona que le ministère de l'Intérieur avait décidé d'utiliser comme centre de rétention administrative provisoire près de Malaga en Andalousie, dans le sud du pays : «Une enquête a été ouverte pour éclaircir les circonstances de la mort de cet interné, âgé de 36 ans et de nationalité algérienne», a annoncé la police nationale dans un communiqué. Le cadavre a été découvert à l'intérieur de sa chambre par des fonctionnaires chargés de sa surveillance qui n'ont pu le ranimer, selon la police. La justice avait autorisé, le 20 novembre, son placement en rétention jusqu'au 18 janvier, selon la même source.
Près de 500 migrants - majoritairement algériens - arrivés par la mer avaient été placés dans cet établissement pénitentiaire qui n'avait encore jamais servi, au grand dam des organisations de défense de leurs droits. Les autorités avaient fait valoir que les centres de rétention pour étrangers étaient saturés et que cette prison était au moins équipée de douches, de chauffage, de lits et de salles de sport. Un journaliste espagnol a affirmé sur son compte Twitter que le migrant algérien décédé dans un centre de rétention en Espagne ne s'est pas suicidé. Selon Sergio Rodrigo, qui travaille pour le journal *El Mediterraneo*, le jeune Mohamed B. aurait succombé à ses blessures après avoir reçu plusieurs coups assénés par des agents de police espagnols à la prison Archidona. L'autopsie n'a pas encore été rendue publique, signale encore le journaliste espagnol. Les autorités algériennes, qui sont restées pour le moment silencieuses sur les circonstances du décès suspect du migrant algérien, sont aujourd'hui appelées à faire toute la lumière avec les autorités espagnoles, surtout que l'on soupçonne fortement les policiers chargés de la sécurité du centre de s'adonner à des pratiques pour le moins immorales.

H. A.

ALORS QUE DES CHIFFRES FONT ETAT DE 13 RESSORTISSANTS TUÉS EN 2017 EN FRANCE

Un autre Algérien assassiné par balles à Marseille

EN MOINS d'une semaine, deux Algériens ont été assassinés en France. Après le jeune Naim Fatimi, «lâchement» assassiné par balles la semaine dernière à Marseille, un autre ressortissant algérien a connu, dans la nuit de dimanche à lundi, le même sort.
Les deux victimes originaires de la même wilaya, Khenchela en l'occurrence, ont été exécutées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre, dans le quinzième arrondissement de la deuxième ville de France. Yazid Zerga, la trentaine, a été criblé de balles (une douzaine, rapportent des médias français), avant-hier, quelques heures avant le début des fêtes de fin d'année, par un individu qui, à en croire la même source, n'a toujours pas été identifié. Les services de secours n'ont pas pu le sauver puisque le malheureux a rendu l'âme sur



place. Cinq jours plus tôt, le 26 décembre, son compatriote Naim, âgé de 26 ans et père d'un enfant en bas âge, avait été touché par trois balles alors qu'il était dans un bar, ont rapporté plusieurs médias français. Deux autres personnes avaient été blessées lors de la fusillade orchestrée par un homme encagoulé mais dont l'identité n'a pas été révélée. Selon des sources médiatiques de ce pays où vivent entre six à huit millions de musulmans, dont près du tiers seraient d'origine algérienne, treize ressortissants algériens ont été tués en 2017, dont neuf dans la seule ville de Marseille. Parmi les victimes, trois sont originaires de la wilaya de Khenchela, apprend-on de source proche des deux dernières victimes. Au mois d'avril, Djamel Lagha, la quarantaine, avait connu une fin tragique après avoir été agressé à l'arme blanche par des inconnus. Son corps avait été trouvé gisant dans une mare de sang au 7e arrondissement de la cité phocéenne. Les organisations d'Algériens de France s'élèvent contre le mutisme affiché jusque-là par leurs représentants dans ce pays européen. Les représentants de la communauté algérienne de l'étranger à l'hémicycle de Zighoud-Youcef ou encore les détachés et autres émissaires diplomatiques au niveau des consulats algériens de France sont ainsi pointés du doigt par la communauté émigrée. Cette dernière relève : «Alors que des condoléances sont présentées par l'Etat français aux familles des personnes tuées, aucune réaction n'est venue d'Alger réconforter la douleur des proches des malheureuses victimes.»

Amine B.



TRAFIC DE DROGUE

Mille personnes arrêtées en décembre à Alger

DANS le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la police Judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de décembre 2017, 1837 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 2 197 présumés auteurs qui furent déférés par devant les instances judiciaires compétentes, dont 1 017 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 235 pour port d'armes prohibées, et 945 pour divers délits.
Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), durant le dernier mois de l'année 2017, 883 affaires liées au trafic et à la consommation de drogue ont été traitées par les différentes brigades de la police d'Alger ayant conduit à l'arrestation de 1 017 présumés auteurs, avec la saisie de 40 kg de résine de cannabis, 13 000 comprimés psychotropes, 50 grammes de cocaïne, ainsi que 848 grammes d'héroïne.
Toujours selon la SWA, le trafic de drogue constitue le principal fléau contre lequel les différentes brigades et à leur tête la brigade anti-stups mènent une lutte implacable durant toute l'année. Un fléau qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes malgré un combat sans relâche des policiers. A côté du trafic de drogue, d'autres affaires ont été traitées durant le mois décembre.
Parmi elles, 157 relatives aux atteintes aux biens, et 370 ayant trait aux atteintes aux personnes, dont deux affaires d'homicide volontaire, ont été élucidées, a indiqué le communiqué de la Sûreté d'Alger. Quant aux délits et crimes contre la famille et aux bonnes mœurs, les services de la police Judiciaire ont traité durant la même période douze affaires, et 336 affaires relatives aux biens publics, ainsi que 78 affaires à caractère économique et financier. Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité 227 affaires, impliquant 235 personnes présentées aux instances judicaires compétentes.
Par ailleurs, les forces de police ont mené durant la même période 256 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, où il a été procédé à l'exécution de trois décisions de fermetures ordonnées par les autorités compétentes.
A propos de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré 10 210 infractions au code de la route avec le retrait immédiat de 3067 permis de conduire et l'enregistrement de 43 accidents de la circulation ayant entraîné 52 blessés, et trois décès, dont la cause principale demeure le non respect du code de la route. Lesdits services ont mené 303 opérations de maintien de l'ordre.
Enfin, les services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré durant le mois du décembre 2017, 59.356 appels sur le numéro 17 police secours et le numéro vert 15-48, et 804 appels sur le numéro 104, qui restent à la disposition des citoyens pour informer tout ce qui touche à leur quiétude et leur sécurité.

S. A.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2017 À BÉJAÏA

Des joies et des angoisses !

Une multitude d'évènements ont fait l'actualité dans la wilaya de Béjaïa durant l'année 2017, qui est partie en laissant derrière elle des angoisses pour les citoyens et aussi beaucoup d'espoir dans la nouvelle année.



L'année 2017 a été marquée par des hausses de prix induites par la crise économique. Des hausses qui vont sans doute s'étendre sur l'année 2018 comme c'est le cas pour l'énergie et les carburants. Ces augmentations ont été très fortement ressenties par les citoyens qui ont vu leur pouvoir d'achat s'éroder de plus en plus.
L'année qui nous a quittés a été marquée aussi par de nombreuses actions de protestations, dont des marches, des coupures de routes, des grèves, des rassemblements.
Des centaines d'actions de protestation citoyenne ont été observées, parmi elles des coupures de route, des sit-in devant la wilaya, devant certaines directions comme l'ADE, les APC et les daïras, et ce à travers les quatre coins de la wilaya. Les revendications citoyennes portaient notamment sur le relogement, le raccordement au gaz de ville et à l'eau potable, le revêtement des routes, l'enlèvement des ordures ménagères... De multiples grèves ont été observées par les corps communs, les enseignants affiliés au Cnapeste, le Snapap et les travailleurs communaux. Des marches également des travailleurs de Cevital ont été organisées contre le refus de la direction du port d'autoriser le débarquement des équipements destinés à l'installation d'une usine de trituration de graines oléagineuses, des marches et des rassemblements pour soutenir les cafés littéraires d'Aokas et de Béjaïa interdits d'animer des rencontres littéraires. Des sit-in des promoteurs des différents dispositifs de création d'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ayant créé des micro-entreprises mais en situation de difficultés financières. Sur le plan des bonnes nouvelles, c'est incontestablement la consécration de Yennayer ou nouvel an amazighe journée chômée et payée. Une décision qui a été bien accueillie par tout le monde même si certains préfèrent exprimer leur prudence.
Cette décision hautement politique a été suivie d'une autre plus importante, à savoir la création et l'installation d'une académie de la langue amazighe chargée de promouvoir cette langue. L'année a enregistré aussi une bonne nouvelle pour les usagers de la RN 26, celle de l'ouverture de deux sections de l'autoroute de Béjaïa en mars et septembre sur 52 km au total. Les élections locales et la victoire du FFS à l'APW et dans 19 communes étaient aussi l'un des événements qui a marqué les gens de la région. Cette élection a consacré la sortie de l'APW du RND mais aussi la défaite du maire de Tazmalt, le départ du maire d'Akbou qui ne s'est pas représenté et l'arrivée d'un ex-membre des archs à la tête de l'APC d'El-Kseur. De son côté, l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a créé 448 postes d'emploi directs en finançant 157 projets de création de micro-entreprises en faveur de jeunes diplômés et des milliers de gens sont plongés dans la joie après le raccordement de leurs foyers (plus de 10 000 foyers) au gaz naturel, notamment à Amizour, Timezrit, Amalou, Tazmalt, etc. Le wali a réussi à débloquer, dans le même sillage, le projet de raccordement de 10 000 foyers dans l'est de la wilaya et la commune de Ziama Mansouriah (Jijel) après plus de 15 années de paralysie. Il a réussi également à débloquer le centre anti-cancer (CAC) d'Amizour qui est en voie d'implantation. Cependant, plusieurs projets n'ont pas encore été débloqués, parmi eux le CHU et le dédoublement de la voie ferrée. Dans le registre de la sécurité routière, 66 personnes ont trouvé la mort en 2017 sur les routes de la wilaya de Béjaïa, alors que plus de 2 085 autres ont été blessées dans plus de 1 717 accidents de la circulation routière. **N. Bensalem**

MARCHÉ DE GROS DES EUCALYPTUS

Vers un système de péage et d'accès automatique

UN SYSTÈME de péage et d'accès automatique au marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus (Alger) sera lancé à partir du premier trimestre 2018, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'Etablissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger. «Un système de péage et d'accès automatique au marché de gros des Eucalyptus sera lancé le premier trimestre 2018 afin d'augmenter les recettes de la billetterie vu le nombre toujours grandissant de ses clients, dont 80% des commerçants qui y viennent des différentes wilayas du pays pour s'approvisionner», a indiqué le directeur général de l'établissement, Rédha Attab.
Le marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus, qui connaît chaque jour «une grande affluence» des commerçants, des agriculteurs et des acheteurs venus des plusieurs wilayas du pays, a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 120 millions de DA, dont 90 millions des bénéfices sont issus de la billetterie (péage d'entrée)», a relevé M. Attab. Et d'ajouter qu'avec la mise au point de ce système de péage automatique, la recette annuelle sera beaucoup plus importante.
L'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger, qui gère les activités liées aux abattoirs et au marché de gros de la capitale, aspire aussi à l'octroi d'autres infrastructures pour pouvoir accueillir tous ses clients (agriculteurs, producteurs, chevillards, etc.) et éviter ainsi la «prolifération de marchés clandestins». Les activités du marché de gros des Eucalyptus et de l'abattoir d'Hussein Dey «peuvent s'agrandir et réaliser un chiffre d'affaires beaucoup plus important s'ils sont dotées d'autres infrastructures (espaces, hangars, plate-forme, etc.), a considéré M. Attab.
Il a estimé que l'Établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger (qui gère ces deux activités) est une «véritable» entreprise commerciale qui a l'expérience et le savoir-faire dans la gestion du marché de fruits et légumes, de poissonnerie et d'abattoir, appelant à lui procurer davantage d'infrastructures pour se développer.

T. R.

ZAALANE ANNONCE DEPUIS CHLEF

Entrée en service de la gare routière d'El-Hammadia prochainement

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a insisté, hier à Chlef, sur l'impératif de mettre en service la gare routière d'El-Hammadia dans «les deux prochains mois».
Lors de son inspection à cette gare routière d'El-Hammadia, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, M. Zaalane s'est félicité du parachèvement des travaux relatifs au bâtiment principal et aux quais, appelant les responsables du secteur à sa «mise service dans deux mois», après l'achèvement de certains travaux liés aux panneaux d'orientation et publicitaires ainsi qu'au montage des cameras de surveillance. Le projet de la gare routière d'El-Hammadia a été lancé en 2008, mais il a enregistré un retard dans sa réalisation, principalement à cause du changement de son assiette et à la faiblesse de son enveloppe financière, selon les explications fournies par le directeur des Transports de la wilaya. Avec un coût de réalisation estimé à plus de 520 millions de DA, contre une enveloppe initiale de 100 millions de DA, ce projet «stratégique», comme qualifié par le responsable, est doté d'une capacité prévisionnelle de 40 000 places.
Le ministre des Travaux publics et des Transports a visité, par la même occasion, le chantier de réalisation d'une pénétrante reliant Ténès à Tissemssilt, au même titre que l'aéroport Aboubakr-Belkaid, avant de donner le coup d'envoi d'un projet de réalisation d'une rocade devant relier la ville d'Ouled Farès à l'aéroport.
Le ministre devait également visiter, dans l'après-midi, le chantier de réalisation d'un ouvrage d'art sur l'évitement d'Ouled Farès et le projet d'une station de péage sur l'autoroute Est-Ouest. Un exposé sur la modernisation du port de Ténès figure au programme.

T. R.

VEXÉE PAR SON ÉCHEC EN SYRIE WASHINGTON SE VENGE CONTRE MOSCOU

Donbass où le nouveau terrain des manœuvres américaines

Les Etats-Unis projettent, à travers des livraisons d'armes de guerre, d'exacerber les relations entre l'Ukraine et la Russie en agitant à nouveau le conflit au Donbass théâtre de tension entre Kiev et les Républiques de Donetsk et Lougansk depuis 2014. Vexée par son cuisant échec en Syrie et la défaite de l'organisation terroriste de l'Etat islamique (El-Daech) Washington, appuyée par le Canada, ont décidé de livrer des armes létales au pouvoir ukrainien afin de faire plonger la région à nouveau dans le chaos. L'objectif, en sourdine de l'administration de Donald Trump, est de chahuter l'élection présidentielle en Russie prévue en mars prochain et contraindre Moscou à faire des concessions en Syrie, le pays qui s'apprête à entamer un processus de reconstruction politique et économique.







Pour ce faire, Washington compte s'appuyer sur le tremplin ukrainien par le truchement d'un pouvoir pro-occidental disposé à lancer des offensives militaires contre la Russie une fois les armes réceptionnées et cela au détriment du processus de Minsk, favorisant une solution politique à la crise qui dure depuis 2014.
Ainsi, durant le week-end de Noël, l'administration Trump a autorisé la vente d'armes létales à l'Ukraine faisant monter d'un cran la tension. Selon le département d'Etat américain cette vente d'armes létales est destinée« à renforcer ses capacités de défense » de l'Ukraine et de « l'aider à défendre son intégrité territoriale et décourager de nouvelles agressions ». Ottawa a emboité le pas à Washington en annonçant elle aussi la levée de l'embargo sur les armes destinée à l'Ukraine. Pour les observateurs internationaux, il s'agit d'un alibi compte tenu du fait qu'aucun signe d'agression n'est venu étayer cette action unilatérale de Washington et de son voisin canadien.
Le président américain, Donald Trump, se range ainsi à l'avis de son secrétaire à la Défense, Jim Mattis, et de son secrétaire d'Etat, Rex Tillerson, tous deux favorables à un soutien militaire à l'armée ukrainienne putschiste. Il s'agit alors de livrer à l'Ukraine des lance-missiles anti-char pour la coquette somme de 47 millions de dollars, selon les médias américains, une livraison qui doit être, toutefois, approuvée par le Congrès.
Et c'est la première fois que les Etats-Unis s'impliquent aussi directement dans la crise à un moment où la Russie encourage toutes les parties à des solutions pacifiques au même titre que ces actions diplomatiques pour régler le conflit syrien.

-FAVORISER UN BAIN DE SANG

La Russie n'a pas tardé à réagir. Les livraisons d'armes létales en Ukraine effectuées par les États-Unis et le Canada pourraient pousser Kiev à pencher pour des options militaires dans le Donbass, estime le ministère russe des Affaires étrangères.
La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova a mis en garde Washington contre les dangers de sa décision. « Je voudrai recommander à ceux qui ont opté pour de telles décisions de réfléchir sur les responsabilités qui en découlent », a-t-elle déclaré dans un point de presse. Selon elle, «il est évident que le soutien des Etats-Unis et du Canada à l'Ukraine par des moyens de guerre est destiné à torpiller le règlement pacifique du conflit dans l'est du pays pour des aventures militaires ».
La porte-parole russe a souligné aussi que «Washington et Ottawa doivent comprendre que le conflit dans le Donbass, conséquence du coup d'Etat à Kiev, ne peut être résolu la force » avertissant, aussi, que le conflit engendra de nouveaux morts compte tenu du fait que les armes seront fournies à des meurtriers. Ceux qui donneront des armes aux assassins seront également responsables des vies perdues ».
Pour sa part, le vice-ministre des Affaires étrangères Serguеï Riabkov a déclaré que « les Etats-Unis entraînent les autorités ukrainiennes dans un nouveau bain de sang », ajoutant qu'ils « avaient franchi une ligne rouge» et encourageaient une reprise du conflit dans la région du Donbass, à l'est du pays.
« Cette décision sape le travail de mise en œuvre des accords de Minsk de 2015 », a déclaré un autre vice-ministre des Affaires étrangères, Grigori Karassine, ajoutant que «fournir des armes revient à encourager le scénario de la force ».

INQUIÉTUDE FRANCO-ALLEMANDES

Kiev cherche depuis trois ans à obtenir des armes létales des États-Unis. Actuellement, l'aide militaire de Washington se limite, officiellement, à la fourniture d'uniforme, d'équipements et à la formation des soldats de la Garde nationale ukrainienne.
La décision américano-canadienne est loin d'etre partagée par le couple franco-allemand, qui tient à bout de bras le processus de paix engagé en 2014, par les accords de Minsk. Un communiqué publié conjointement par Angela Merkel et Emmanuel Macron appelle à un règlement « exclusivement pacifique » du conflit, face à « l'accroissement récent et inacceptable » des violations du cessez-le-feu. Le communiqué rappelle l'attachement de la France et de l'Allemagne «à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk » et demande un « travail sérieux » sur d'autres chapitres de ces accords comme le retour du contrôle sur la frontière russo-ukrainienne.
Suite à ce développement, les officiers russes ont interrompu le travail dans les centres conjoints de contrôle et de la coordination du cessez le feu et de stabilisation de la ligne de contact dans le Donbass, selon le ministère russe des affaires étrangères.
Cette interruption est intervenue suite aux obstacles crées délibérément par les autorités de Kiev afin de les empêcher d'accomplir leurs missions.
Ainsi, l'Ukraine a introduit depuis le 1e janvier une nouvelle condition au visa de séjour dans le pays qui fait obligation aux militaires russes de mettre à la disposition des autorités de Kiev leurs données personnelles détaillées. «Cette condition est inacceptable pour l'Armée russe car elle est en contradiction avec l'accord du 16 janvier 1997 entre le Gouvernement de la Fédération de la Russie et le Gouvernement Ukraine sur le voyages des citoyens sans visas », a affirmé le ministre russe des Affaires étrangères dans un communiqué.
Le centre conjoint de contrôle et de coordination du cessez-le-feu et la stabilisation de la ligne de contact a été mis en place en 2014 par des représentants de l'Ukraine, de la Russie et de l'OSCE. Il a pour missions ; la coordination des processus de trêve dans le Donbass, la désescalade et la stabilisation de la situation dans la région, conformément à l'accord de Minsk.
La veille, le commandement opérationnel de République populaire de Donetsk (RPD) a fait savoir que les forces ukrainienne ont violé en moyenne 30 fois par jour le cessez-le-feu, usant l'artillerie, des chars et des mortiers de divers calibres. Le rapport du RPD, remis à l'OSCE fait observer que l'armée ukrainienne a lancé 760 obus des types différents le long des territoires de première ligne de l'auto proclamée République de populaire Lougansk.
Ces violations sont utilisées comme un prétexte par les autorités américaines et canadiennes pour justifier les livraisons d'armes au pouvoir à Kiev.
La situation dans le Donbass s'est aggravée début avril 2014, lorsque Kiev a décidé de lancer une opération militaire dans la région. À la fin d'avril, la Russie, la France et l'Allemagne ont rejoint le règlement du conflit.
En septembre 2014, la Russie a proposé son plan de résolution de la crise, qui a été pris en compte lors de la nouvelle réunion du groupe de contact à Minsk. Selon le nouveau mémorandum, les parties en conflit devaient libérer tous les otages et prendre des mesures pour améliorer la situation humanitaire dans la zone de confrontation entre les parties. En outre, Kiev devait décentraliser le pouvoir, qui jusqu'à présent, n'a pas été mis en œuvre.
Le conflit dans la région ont fait près de 10.000 morts dont deux 2.000 civils et plus de 20.000 blessés, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
Pour beaucoup, la nouvelle stratégie américaine consistera à pousser la Russie à chercher plus rapidement un compromis ou enclencher une escalade du conflit en attirant Moscou sur le terrain de la confrontation. Toutefois, la Russie a intensifié ses actions diplomatiques afin de régler le conflit par les voies pacifiques.

K.M.

ERYSIPÈLE :

Son apparition est soudaine, avec une élévation de la peau en moins de 24 heures

Infection cutanée causée principalement par la bactérie Streptococcus pyogenes et parfois par Staphylococcus aureus. L'érysipèle est une infection bactérienne qui provoque des lésions rouges, enflées et délimitées causant beaucoup de douleurs, habituellement dans les jambes. Cette infection a eu tendance à augmenter au cours des cinq dernières années dans les zones du corps préférées de ces bactéries.



Il est également reconnu comme une infection de type cellulite – à ne pas confondre avec les capitons gras qui apparaissent sous la peau, et qui portent le même nom – qui apparaît superficiellement, mais s'étend au derme, en commençant par des craquelures sur la peau qui apparaissent soudainement.

Les spécialistes expliquent que la lésion initiale est habituellement une papule érythémateuse qui évolue rapidement en augmentant de taille et en créant une plaque érythémateuse complètement délimitée et très douloureuse. Les conséquences progressives de la lésion primaire laissent des changements dans la peau comme des plaques, et ressemblent à la « peau d'orange ». Elles s'accompagnent aussi habituellement d'inflammation lymphatiques.

En général, l'infection causée par l'érysipèle n' a pas de caractère contagieux. Car sa source directe est d'origine bactérienne: le Streptococcus Pyogenes ou Staphylococcus Aureus, cette dernière étant la bactérie la plus commune dans les lésions cutanées.

Ces bactéries colonisent à partir d'une porte d'entrée dans la peau, c'est-à-dire une plaie ouverte ou un follicule pileux inflammé. Elle peut également se produire à travers un pore infecté, ou même la blessure laissée par un insecte lorsqu'il pique. Cependant, il y a des facteurs prédisposant chez chaque personne qui font en sorte que ces bactéries colonisent la région affectée beaucoup plus rapidement en raison de l'inefficacité du système immunitaire de la personne.Certains de ces facteurs prédisposants sont: le syndrome néphrotique, l'obstruction veineuse ou lymphatique et le diabète sucré de type 2.

La symptomatologie est généralement présente dès le début. De cette façon, les signes locaux de la phlogose sont évidents. Ils sont généralement situés dans les extrémités inférieures et dans la région malaire du visage, qui sont sa cible préférée.

L'apparition de l'érysipèle est soudaine, avec une délimitation et une élévation de la peau en moins de 24 heures. En ce sens, la lésion est généralement unilatérale et aux extrémités inférieures. Aussi, Le médecin tentera de détecter la présence d'ondes de chaleur supérieures à 38 °C ou, à défaut, de frissons. Par conséquent, le diagnostic se fait par un examen physique, une entrevue, et, bien sûr, un examen des antécédents médicaux du patient.

L'érysipèle, étant une infection qui couvre les deux parties de la peau, le derme et l'épiderme, ne nécessite pas seulement un traitement pharmacologique. Il s'agit d'une affection dans laquelle il est nécessaire de se conformer aux mesures de soin et d'hygiène stricts pour que la lésion progresse favorablement et que la douleur diminue progressivement jusqu'à ce que la lésion soit complètement guérie.

Les spécialistes recommandent aux patients affectés par ce type de lésion devraient passer au traitement oral lorsque les symptômes systémiques s'atténuent, surtout en l'absence de fièvre et qu'il y a une nette amélioration de la peau où se trouve la lésion. Cela prend habituellement de 3 à 5 jours, donc l'amélioration ne sera pas immédiate. Il est à noter que la durée totale du traitement ou le nombre de jours qu'il doit couvrir est de 10 à 14 jours maximum, selon la réponse donnée par l'organisme.

Une fois le diagnostic établi, le patient est suivi par une équipe pluridisciplinaire

CRISES CARDIAQUES ET AVC: attention à la prise quotidienne d'aspirine chez les plus âgés

Les plus de 75 ans qui prennent de l'aspirine tous les jours pour prévenir les crises cardiaques et les AVC courent un risque accru d'hémorragies digestives potentiellement fatales, prévient une étude publiée, hier dans la revue britannique The Lancet.

Cette étude conseille aux patients qui suivent ce traitement de prendre parallèlement des médicaments qui réduisent l'acidité gastrique (appelés les inhibiteurs de la pompe à protons, IPP) pour diminuer ces risques.

Entre 40 et 60% des plus de 75 ans aux Etats-Unis et en Europe prennent quotidiennement de l'aspirine ou d'autres médicaments destinés à fluidifier le sang, relève l'étude. Ce traitement à vie et à faible dose est recommandé aux patients qui ont déjà subi une attaque cardiaque ou un accident vasculaire cérébral.

Les auteurs de l'étude soulignent que les tests dont sont issues ces recommandations ont essentiellement été faits sur des patients âgés de moins de 75 ans qui prenaient de l'aspirine depuis quelques années seulement. D'où une difficulté à évaluer l'augmentation des risques d'hémorragie (principalement de l'estomac et des intestins) avec l'âge. Une équipe de l'Université d'Oxford a suivi plus de 3.000 patients victimes d'une attaque ou un AVC et qui prenaient de l'aspirine (ou équivalent) depuis plusieurs années. La moitié de ces patients avaient 75 ans ou plus au début de cette étude. Sur les 10 années suivantes, 314 d'entre eux ont été hospitalisés pour une hémorragie.

Or, ce risque augmente avec l'âge. Pour les moins de 65 ans, le taux annuel d'hospitalisation pour une hémorragie est de 1,5%. Il monte à 3,5% pour les 75-84 ans et à 5% pour les plus de 85 ans. Le risque que ces hémorragies soient handicapantes voire fatales augmente de la même manière. "Nous savions déjà que l'aspirine augmente le risque d'hémorragie chez les patients âgés. Mais notre étude permet de mieux évaluer les proportions de cette augmentation et la gravité des conséquences", a commenté dans un communiqué le responsable de l'étude, Peter Rothwell.Les chercheurs ajoutent que la prise d'IPP par ces patients pourrait réduire jusqu'à 90% le risque d'hémorragies."L'usage d'IPP sur le long terme peut comporter quelques petits risques (...) mais ces nouvelles données montrent que le bénéfice dépasse le risque chez les personnes les plus âgées", a assuré le professeur Rothwell.

Selon les auteurs de l'étude, le traitement quotidien combinant aspirine (ou équivalent) et IPP chez ces patients devrait être surveillé et réévalué tous les 3 à 5 ans.

SCHIZOPHRÉNIE :

l'intérêt de la vitamine B

EN COMPLÉMENT du traitement par médicaments (antipsychotiques), un supplément de vitamine B contribue à soulager les symptômes des patients souffrant de schizophrénie.

Cette équipe britannique (université de Manchester) a réalisé une méta-analyse d'une vingtaine d'études consacrées à l'efficacité des suppléments de vitamines et de minéraux dans la prise en charge de la schizophrénie. Les auteurs indiquent d'abord que pris isolément, les résultats de ces travaux aboutissent à des conclusions divergentes. Toutefois, lorsqu'ils sont analysés dans leur globalité, il apparaît qu'en appui des traitements standards (dont les médicaments), des doses élevées de vitamine B (en particulier les vitamines B6, B8 et B12) peuvent réduire de manière « significative » les symptômes psychiatriques de ce trouble mental, davantage en tout cas que les traitements classiques seuls.

L'effet le plus marqué est observé lorsque la vitamine B est administrée tôt (au début de la maladie), même si elle manifeste aussi une efficacité contre les symptômes résiduels (persistance au long cours). Les patients présentant un déficit nutritionnel en tirent un bénéfice accru.

Les chercheurs indiquent que d'autres travaux sont nécessaires pour comprendre le mode d'action des nutriments dans ce contexte, par quelles voies ils améliorent la santé mentale et le fonctionnement cérébral.

4e PARTIE

VERS UN ISLAM AUX LENDEMAINS QUI CHANTENT



Par Cheikh Tahar Badaoui

Quant à l'époque moderne, les occidentaux réservaient, jusqu'en 1856, le bénéfice du droit international aux peuples chrétiens; ils l'ont élargi depuis, mais en se gardant bien d'abolir la distinction mal définie d'ailleurs, entre les civilisés et les non civilisés; ces derniers n'ayant encore aucun droit.

Dans l'histoire du droit international, les musulmans ont été les premiers, et jusqu'ici les seuls, à admettre, sans discrimination ni réserve, le droit de l'étranger, aussi bien en temps de paix qu'en cas de guerre même contre le pays de ces même étrangers se trouvant sur le territoire islamique.

Le premier Etat musulman fut fondé et gouverné par le prophète Mohammed, Salut divin sur lui. Ce fut la cité-Etat de Médine, confédération de villages autonomes habités par des musulmans, par des juifs et par des arabes païens. La nature même de l'Etat exigeait une tolérance religieuse, qui fut formellement reconnue dans la constitution de cet état; dont le document nous a été conservé.

Les premiers traités d'alliance défensive furent conclus avec des musulmans et observés toujours scrupuleusement. Le Saint Coran insiste dans les termes les plus formels sur l'obligation d'accomplir les promesses et d'y être justes sous peine de châtiment de l'au-delà.

Il y a diverses sources des règles du comportement international : il y a seulement la législation interne, mais également les traités avec les étrangers etc …

Pour les cas suivants, on pourra se faire une idée de la rigueur que l'Islam attache à la promesse donnée. Les juristes affirment que si un étranger est autorisé à faire en territoire musulman un séjour d'une durée déterminée et qu'entre-temps la guerre éclate entre leurs deux pays, cet étranger ne sera pas inquiété durant la validité du visa et qu'ensuite, non seulement il pourra rentrer chez lui en toute sécurité, mais aussi emporter avec lui ses biens et ses gains, après avoir bénéficié, tout le temps de son séjour (même pendant la guerre), de la protection des tribunaux musulmans.

En outre, la personne de l'ambassadeur jouit d'une immunité totale, même s'il apporte un message des plus désagréables. Il a liberté du culte et la sécurité du séjour et du retour.

La juridiction a, elle aussi, quelques particularités: les étrangers séjournant en terre d'Islam sont assujettis à la juridiction musulmane, mais non pas au droit islamique, car l'Islam tolère, sur son territoire, la multiplicité des lois et, pour chaque communauté, l'autonomie judiciaire. Un étranger ressortit donc à la juridiction du tribunal confessionnel qui lui est propre. S'il est chrétien, juif ou autre, et si la partie en litige avec lui est aussi de la même confession, peu importe que cette deuxième partie en cause soit on non sujet de l'Etat musulman, le cas est décidé par le tribunal confessionnel, selon ses propres lois. En général, on ne fait pas de distinction, dans ce cas, entre la juridiction civile et la juridiction criminelle. Il est même permis d'appliquer à ces étrangers leur loi particulière; comme le manifeste la pratique du prophète: un jour un couple de juifs accusés d'adultère, furent amenés par leurs coreligionnaires devant le prophète à Médine. Celuici se fit apporter la Bible et ensuite il leur appliqua leur loi (Lévitique-20/10 centéronome 22/24; St jean 8/5); comme nous le rapporte le célèbre Imam El Boukhary.

A noter qu'il est toujours permis aux non musulmans de renoncer à ce privilège, et de se rendre devant le tribunal musulman, pourvu que les deux parties en cause soient d'accord là- dessus ; dans ce cas, la loi islamique est appliquée.

Il convient de préciser que le souci de la légalité a obligé les jurisconsultes à admettre que, si un crime a été commis, même contre un musulman, sujet de l'Etat musulman, mais à l'étranger et par un étranger, et qu'ensuite est étranger se rende paisiblement et avec l'autorisation nécessaire en territoire musulman, son cas ne peut être jugé par le tribunal local, non compétent pour connaître d'un acte qui a eu lieu hors de sa juridiction.

Les juristes musulmans sont unanimes la- dessus. Le célèbre maître Mohammed Ach Chaibany, élève de l'Imam abou Hanifa, cite même une parole du prophète en ce sens: Atiya Ibn Gais Al Kilaby, rapporte que le prophète, Salut divin sur lui a dit : « Si un homme se réfugie dans le territoire ennemi après avoir commis meurtre, viol ou vol puis qu'il rentre (chez nous) muni de sauf-conduit (de notre part) il sera quand même jugé (et puni) pour ce dont il s'était échappé, mais s'il commet le meurtre, le viol ou le vol sur le territoire ennemi, et qu'il vienne (chez nous) muni de sauf-conduit, il ne subira aucune peine pour le crime commis sur le territoire ennemi». La loi islamique n'admet pas d'exemption en faveur du chef de l'Etat, lequel est aussi assujetti à la loi et à la juridiction des tribunaux, que n'importe quel citoyen …, encore moins en faveur des souverains et ambassadeurs étrangers. On leur témoigne cependant, tous les égards qui conviennent à leur qualité d'hôte et à leur dignité, mais on ne les place guère au-dessus de la loi et de la justice.

Même la guerre est soumise à une loi; et cette loi est humaine, en Islam, on fait une distinction entre belligérant et le combattant, on ne permet pas de tuer les enfants, les femmes, les vieillards, les malades et les religieux (moine et prêtre) les dettes en faveur des ressortissants de l'adversaire ne sont pas touchées par la déclaration de guerre; toute tuerie ou dévastation, au-delà du minimum strictement nécessaire, est interdite; les prisonniers sont bien traités et leurs actes de belligérance ne sont pas considérés comme crimes.

Afin de limiter les tentations des soldats conquérants, le butin ne revient pas à celui qui le capture, mais au gouvernement, qui, centralisant tous les butins, redistribue les 4/5 aux participants de l'expédition, et 1/5 allant au trésor gouvernemental ; la part du soldat et celle de commandant suprême était identique et égales…

Nous pouvons conclure ce bref aperçu en disant que l'Islam cherche à établir une communauté mondiale avec complète égalité entre les peuples, sans distinction de race ni de classes, ni de régions. Il cherche à convertir par persuasion ; il n'admet aucune contrainte dans les croyances religieuses, chaque individu étant personnellement responsable devant Dieu. Pour l'Islam, la charge du gouvernement représente un dépôt de confiance, un service, où les fonctionnaires sont les serviteurs du peuple.

D'après l'Islam, il est du devoir de chacun croyant de faire un effort constant pour répandre le bien et interdire le mal, et Dieu nous juge selon nos intentions et nos actes … Ainsi chacun aura participé à la renaissance d'un Islam capable d'être le ferment des nécessaires mutations historiques de notre temps. Lorsque les pionniers de cette renaissance, lorsque Djamel Eddine El Afghani, Mohamed, Rachid Réda, Mohamed Iqbal dans un livre au titre significatif, qui a valeur de mot d'ordre: « Reconstruire la pensée religieuse de l'Islam», lorsque Cheikh Ibn Badis faisait de ses commentaires du Coran le creuset où se forgeait l'âme d'une Algérie nouvelle, lorsque tous nous invitaient à un « retour aux sources», cela ne signifiait nullement entrer dans l'avenir à reculons. Tous au contraire ils nous appelaient à retrouver le jaillissement d'esprit créateur de l'Islam des premiers âges d'or, et par là même à l'exemple du prophète Mohammed Salut divin sur lui, des premiers califes bien guidés et des premiers grands jurisconsultes, à exercer notre jugement pour répondre aux problèmes de notre siècle.

« Le principe du mouvement» dans la pensée islamique écrivait Mohamed Iqbal, c'est l'ijtihad, l'effort pour découvrir, en chaque moment de l'histoire, les moyens de résoudre les problèmes toujours nouveaux que pose cette histoire, dans le sens de la « voie juste» que nous désigne le message éternel.

L'ijtihad est la condition nécessaire du réveil: apprendre à distinguer l'essentiel, sortir de la nuit du « taqlid», aborder, à partir de la révélation essentielle du Coran: le « tawhid», la lutte contre les idolâtries modernes, celles du scientisme et de la technocratie qui, éludant la question du «personnel», la question du but et du sens, sont mises aux services de la croissance aveugle et de la volonté de puissance et nous conduisant à un suicide planétaire, les idolâtries aussi de l'Etat, du profit et des systèmes idéologiques tendant de justifier ces idolâtries.

Ainsi seulement l'Islam reviendra vivant, universel, ouvert à tous, comme il le fut en son principe …

C.T.B.

contact@cheikh-badaoui.org si_tahar_badaoui@hotmail.com
Site : www.cheikhbadaoui.org

Références bibliographiques :

- L'Islam vivant du prof Roger Garaudy
- L'Islam politique du prof Mohamed said Al Achmawy
- Initiation à l'Islam du prof Mohamed Hamidullah
- Traduction du Saint Coran : - par le prof Mohamed Hamidullah
- par le prof Sadok Mazigh.
- Traduction du Saint Coran par Cheikh Boubakeur Hamza.
- Islam (Dogme et législation) de l'Imam Mahmoud Chaltut. Traduit
En français par le Professeur Messaoud Boudjenoun.
- « Dictionnaire Elémentaire de l'Islam du Professeur Tahar Gaid ».

NOTE BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR

Le Cheikh Tahar BADAOUI, que Dieu nous le préserve et l'assiste dans tous les actes de bienfaisances qu'il ne cesse d'entreprendre, est né le 25 juillet 1945 à Bordj-Bou-Arreridj ville du nord est de l'Algérie qui est un haut lieu de la révolution algérienne. Ce grand homme a très tôt opté pour le savoir et la science, très jeune il apprit les préceptes de l'islam. Son âge n'excéda pas 14 ans qu'il apprit le Coran dans son intégralité.

Il poussa ses études sur le culte islamique par amour et par vocation, sans en faire une activité professionnelle. Car en réalité le cheikh Tahar est un homme d'administration.

Agé à peine de 20 ans il était déjà secrétaire d'administration au sein du ministère de l'habitat, de la construction et des travaux publics. Il fit une première formation dans le domaine de l'administration auprès du centre d'Hydra à Alger en 1967. Etant un homme de perfection, il poussa ses études jusqu'à son accession à l'E.N.A en 1973 (école nationale d'administration), une école qui a la réputation d'être une mère de tous les hauts cadres de la nation. Cette formation en fit de lui un administrateur chevronné et assidu qui occupa de hautes fonctions dans les structures de l'état algérien. Sa carrière professionnelle n'est pas des moindres, il était progressivement :

inspecteur du travail auprès de plusieurs institutions tels, la wilaya d'Oran, le ministère du travail…

administrateur au ministère de l'intérieur.

Puis chargé de mission du cabinet du Ministre de l'intérieur.

Sous – directeur au sein du ministère des finances.

Après une longue maladie qui l'éloigna de ses bureaux, il reprit fonction En qualité d'administrateur principal à la direction des ressources humaines…Dieu a doté cet homme de 62 ans aujourd'hui, d'une sagesse exceptionnelle, d'une modestie exemplaire et d'une clairvoyance rare chez le commun des mortels.

Les hautes sphères qu'il a fréquentées durant sa carrière ne l'ont pas grisé. Il a su resté simple, ouvert à toute personne qui le sollicite. Penchant toutefois à la solitude pour se consacrer à ses recherches et à ses écrits.

Le plus surprenant chez le Cheikh Tahar est de savoir comment cet homme, qui occupe des postes de grandes responsabilités qu'il ne néglige nullement, qui a une lourde charge familiale qu'il assume pleinement, qui dispense conférences et séminaires et prodigue conseils et orientations sans lassitude, trouve-t-il le temps d'écrire, mais surtout d'écrire avec passion sur des thèmes tout aussi passionnels tels, l'unicité divine, le miracle du prophète Mohamed (salut divin soit sur lui), la vraie foi, la femme en Islam, les grandes batailles menées par les musulmans et les enseignements à en tirer aujourd'hui, les mois sacrés et leurs vertus…

Ses écrits réellement profus, produits par une main experte qui maîtrise parfaitement tout aussi la langue arabe que la langue française, sont édités pour la plupart ou diffusés dans la presse nationale ou enregistrés sur des bandes magnétiques ou encore diffusés sur son propre site Internet ouverts à une plus large consultation. Le cheikh dispose également d'un courrier électronique pour répondre aux interrogations des citoyens soucieux d'acquérir plus d'enseignement sur leur sainte religion. Les œuvres qui suscitent la prédilection du cheikh Tahar portent sur le Coran, l'édition et l'enregistrement de ce saint livre sous la récitation de l'Imam Ouarche, sa transcription et son interprétation approfondie ainsi que l'édition des Hadith du prophète Mohamed (Que son nom soit loué) sous la récitation de l'Imam Boukhari que Dieu aït son âme.

Pour s'arrêter pas pour finir, car on n'a jamais tout dit sur le Cheikh Tahar qui mérite tous les honneurs. Lui, l'homme de grande humilité qui loue son créateur à tout moment, avec une langue tendre et mielleuse qui récite incessamment des versets coraniques et une plume douce qui incite à l'amour, à la foi, à l'union et à la paix . Comment veut-on que Dieu avec sa grâce infini puisse l'oublier ?

ESCRIME / COUPE D'ALGÉRIE (U17 - 1ERE PHASE)

Les escrimeurs du MC d'Alger dominent la compétition

LES ESCRIMEURS du MC Alger ont dominé les épreuves de la 1ere phase de la coupe d'Algérie U17 (individuel/filles-garçons), disputées lundi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en s'adjugeant quatre titres sur les six mis en jeu.Les athlètes du MC Alger ont décroché les premières places au fleuret (filles et garçons) et au sabre (filles et garçons), alors que les athlètes du Dynamique d'Alger se sont adjugés les premières places à l'épée (filles et garçons).La première phase de la coupe d'Algérie pour la catégorie U17 ans a enregistré la participation de plus de 90 escrimeurs. Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abderaouf Bernaoui s'est félicité de la réussite de cet évènement qui a regroupé les meilleurs jeunes talents du pays.»Nous avons enregistré d'excellentes performances lors de cette première compétition de l'année. Nos jeunes nous donnent beaucoup d'espoir pour qualifier le maximum d'athlètes aux olympiades de la jeunesse (Argentine 2018)», a-t-il déclaré.La première journée de compétition, disputée dimanche, consacrée aux U13 a également était dominée par les escrimeurs du MC Alger et du Dynamique d'Alger qui se sont partagés les premières places des podiums.La deuxième phase de la coupe d'Algérie pour les catégories U-13 et U17, et la deuxième phase du critérium des catégories U-11 et U-13 sont prévues mois de mars prochain, ont indiqué les organisateurs. Cinq Ligues sont présentes à ce rendez-vous, il s'agit de la Ligue d'Alger, d'Oran, de Sétif, de Chlef et d'Annaba. La ligue d'Alger est la mieux représentée avec six clubs, celle de Sétif par quatre clubs, Oran avec deux clubs, Chlef avec deux clubs et Annaba avec un seul représentant.

VOILE/ COUPE D'ALGÉRIE SPÉCIALITÉ «OPTIMIST»/INDIVIDUEL /FILLES/GARÇONS/

Les courses du deuxième jour reportées pour des perturbations de la mer



LES COURSES du deuxième jour au titre de la compétition de la coupe d'Algérie de voile, spécialité «Optimist», prévues lundi à l'Ecole Nationale des Sports Nautiques et Subaquatiques Bordj El Bahri, ont été reportées à cause des « perturbations de la mer», a indiqué le directeur de l'organisation sportive relevant de la fédération algérienne de voile, Redouane Abbes.» nous préférons de ne pas risquer la vie de nos athlètes à cause d'une mer perturbée aujourd'hui (lundi) et de reporter la compétition jusqu'au lendemain (mardi)», a déclaré M. Abbes à l'APS.» nous avons reçu un bulletin de météorologique spéciale indiquant des turbulences, donc si les choses ne s'améliorent pas le lendemain (mardi) nous soumettront un rapport au bureau fédérale qui prendra à son tour la décision adéquate à ce sujet puisque deux courses seulement se sont déroulées dans la compétition» .Pour rappel, prés de 80 athlètes dont 30 femmes de 30 clubs participent à cette compétition de la catégorie U15.

L'Algérie attend l'aval de l'instance internationale pour intégrer le muay thaï au programme

La Fédération algérienne de full-contact, kick boxing, muay thaï et disciplines assimilées (FAFKBA) attend le feu vert de la Fédération internationale de muay thaï amateur (IFMA) pour intégrer la boxe thaïlandaise au programme des Jeux africains de la jeunesse (JAJ), prévus à Alger du 19 au 28 juillet 2018, a-t-on appris du secrétaire général de l'instance fédérale, Seddik Ould Larbi.

«Nous avons rencontré récemment le secrétaire général de l'IFMA, Stephan Fox au Maroc et abordé la possibilité d'inclure ce sport de combat dans le programme des JAJ. L'idée lui a plu et on attend une correspondance officielle de l'instance mondiale pour qu'on puisse à notre tour informer le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour entamer les procédures nécessaires à cet effet», a déclaré Ould Larbi à l'APS. La sélection nationale avait raté l'occasion de prendre part à la première édition du Championnat d'Afrique de cet art martial, abritée au mois de décembre par le Maroc. ''Nous étions présents avec une délégation officielle de quatre membres du bureau fédéral pour participer à l'assemblée générale constitutive de l'Union africaine de muay thaï, une discipline ayant manqué à l'Algérie ces dernières années pour diverses raisons», a-t-il ajouté. Selon ce dernier, un émigré installé en France a saisi le vide laissé par la FAFKBA qui se débattait dans des problèmes multiples pour participer, sous emblème algérien, aux compétitions internationales avec un club de l'Hexagone. ''Dieu merci, nous avons pu récupérer la plus importante spécialité du kick boxing qui est le muay thaï. Nous avons mis fin aux problèmes avec l'instance mondiale qui nous a demandé de terminer les procédures administratives et techniques à cet effet». Rappelons que lors du rendez-vous de Kénitra, le Marocain Abdelkrim el Hillali a été élu président de



l'Union africaine de muay thaï. Par ailleurs, Seddik Ould Larbi s'est dit ''déçu'' suite à la non participation da l'Algérie à la première édition du Championnat africain de muay thaï, disputée les 15 et 16 décembre au Maroc. ''Nos athlètes étaient bien préparés. On avait les qualités pour décrocher les premières places lors de cette compétition qui a enregistré la participation de 16 pays africains'', a-t-il regretté.

LA FAFKBA À LA RECHERCHE DE COMPÉTENCES

Le même responsable a indiqué que l'absence de la FAFKBA ces 13 dernières années avait permis à des personnes malintentionnées d'utiliser le muay thaï en participant à des compétitions internationales sans l'accord de l'instance fédérale ni celui du MJS. ''En ce moment, nous sommes en train de remettre de l'ordre dans la discipline qui compte environ 150.000 licenciés de 12 ligues de wilaya. Ce chiffre pourrait augmenter si les pratiquants notent une meilleure gestion de la boxe thaïlandaise en Algérie», a fait savoir la même source. La FAFKBA, qui enregistre une absence «régulière» de ses membres élus, fonctionne depuis le mois de mars dernier —date de renouvellement des instances fédérales— sans ses cadres permanents, notamment le directeur des équipes nationales, le directeur de l'organisation sportive, le directeur des jeunes talents et le directeur technique national. La fédération cherche donc des compétences, notamment pour le poste de directeur technique national, très important pour l'amélioration du volet technique de la discipline qui compte 14 styles de combat et intéresse un nombre important de jeunes. Pour rappel, les athlètes de l'équipe nationale de kick boxing avaient manqué plusieurs compétitions internationales à cause de problèmes organisationnels et administratifs mais aussi du ''climat délétère'' qui régnait au sein de la fédération à l'époque. Depuis mars 2017, la FAFKBA a entamé son opération de restructuration avec l'élection d'Abbas El Sayed au poste de président. Lors du mois d'octobre, l'équipe nationale de kick boxing avait obtenu la deuxième place de la 9e édition du championnat arabe, disputée dans la capitale jordanienne Amman en présence de huit pays. La délégation algérienne, composée de 16 boxeurs et boxeuses, avait remporté 8 médailles d'or, 7 en argent et 5 en bronze dans les trois spécialités du kick boxing (full-contact, K1 et semi-contact

TENNIS DE TABLE / OPENS NATIONAUX JEUNES :

Le CR Alger Plage présent avec 10 joueurs au Tour final

LE CHABAB ryadi Alger Plage (CRAP) de tennis de table sera représenté par 10 joueurs dans différentes catégories, au Tour final des Opens nationaux jeunes, prévu les 2 et 3 février dans un lieu qui reste à déterminer, a-t-on appris mardi du responsable de l'équipe, Lyes Khenniche.Les jeunes pongistes garçons du CRAP ont confirmé leur ascendant à l'occasion du second Open national (benjamins, minimes, cadets et juniors filles et garçons) qui s'est tenu à Sétif avec la participation d'une quarantaine de joueurs.»Le rendez-vous de Sétif nous a soulagés puisqu'il a permis à nos joueurs d'assurer leur présence au Tour final qui réunira le Top 12 (les meilleurs pongistes des différentes catégories de l'année)», a déclaré Khenniche, qui a appelé les entraîneurs à persévérer dans le travail dans l'optique de réaliser de belles performances au Tour final.Les dix qualifiés du CRAP pour le Tour final des Opens nationaux jeunes sont répartis comme suit: trois benjamins, trois cadets, deux minimes et autant de juniors, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à l'année précédente et des résultats qui dépassent les prévisions du club lequel n'a que quatre années d'existence.La palme d'or revient évidemment à la catégorie des benjamins, conduits par le jeune Sofiane Khenniche, vainqueur de l'Open de Sétif, montrant le chemin à ses coéquipiers de la catégorie, tels que Lyes Zemmoum et Mustapha Mahgoun.Chez les minimes, Chawki Bendami s'est distingué, au même titre que les cadets Amdjed Oustani, Sid Ahmed Chérif et Abderrahmane Chérif et les juniors Zahreddine et Oussama Amrane.»Ces résultats sont le fruit d'un long travail des entraîneurs et d'une stabilité dans le temps. La volonté de tous ceux qui se sont engagés avec nous comme bénévoles est aussi récompensée. On est fier du travail qui a été fait jusqu'ici et on ne compte pas nous arrêter en si bon chemin car un de nos objectifs est de faire monter l'équipe en Division Une, après deux accessions successives», a souhaité le responsable du CRAP En quatre ans d'existence, le CRAP possède quatre pongistes en sélection nationale (un cadet et trois minimes) qui ont pris part au stage de la sélection algérienne au cours des vacances scolaires d'hiver (23-30 décembre) et d'autres joueurs qui ont participé à un stage de wilaya durant la même période. Les performances du CRAP de tennis de table ne se sont pas arrêtées là, puisque même dans le «par équipes», Imad Allaeddine Oustani, Larbi Hamdani, Sabri Denfer, Zahreddine Amrane et Amdjed Oustani se sont qualifiés au second tour du Championnat national par équipes (Division Deux) qui aura lieu en février prochain.L'équipe d'Alger Plage avait remporté ses cinq matchs, devant l'ASR Khroub (4-2), l'AC Boudouaou (4-0), Khemis Miliana (4-3), le RC Arbaâ (4-0) et par forfait contre l'ASKM Oran.»Le CRAP grandit d'année en année, malgré le manque crucial de moyens qui sont pour l'instant dérisoires par rapport aux dépenses et freinent souvent notre élan. Chaque saison, les efforts du groupe composant le club sont récompensés par des performances qui nous augurent d'un bel avenir et renforcent davantage la place du CRAP sur la scène nationale», a souligné Khenniche qui a demandé du soutien à l'APC d'Alger Plage et à la direction de la jeunesse et des sports d'Alger.Le CRAP de tennis de table a été fondé en 2014 par un groupe de conseillers en sport qui ont voulu prendre en charge la multitude de jeunes pongistes issus de la région, avec la mission de participer à leurs éducation et formation et contribuer à leur épanouissement physique et intellectuel, en développant des programmes sportifs et en participant à la promotion du fair-play, à la prévention et à la lutte contre la violence.

Premier League anglaise/ Leicester City : Puel veut garder Mahrez cet hiver

L'entraîneur français de Leicester City (Premier League anglaise de football) Claude Puel a exprimé son souhait de garder le milieu international algérien Riyad Mahrez cet hiver, au moment où le joueur est en train d'enchaîner les performances avec les «Foxes» dans les deux registres buteur et passer.»

J'aime ce joueur (Riyad Mahrez, ndlr) et j'aimerais garder nos meilleurs joueurs. Nous allons lui poser la question. Je suis heureux de composer avec l'équipe de Riyad, Jamie Vardy et d'autres. Je voudrais garder tous mes meilleurs joueurs. C'était un très bon match, une bonne prestation pour Riyad, il sera important de garder le maximum de nos joueurs», a indiqué Puel lundi soir, à l'issue de la victoire des siens à domicile contre le promu Huddersfield (3-0), pour le compte de la 22e journée du championnat d'Angleterre.Au cours de cette rencontre, Mahrez a survolé les débats en ouvrant d'abord la marque (53e) avant de servir sur un plateau son compatriote et attaquant Islam Slimani, titularisé pour la première fois en championnat cette saison.L'ancien Havrais continue d'enchaîner les performances, signant son 7e but en Premier League et le 8e toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives. Il est en train de retrouver ses sensations qui lui ont valu d'être élu meilleur joueur d'Angleterre en 2016.Mahrez (26 ans) dont le contrat court encore jusqu'en 2020, a failli quitter Leicester l'été dernier, mais toutes les offres, dont la plus importante était parvenue des Italiens de l'AS Rome, ont été rejetées.



TRANSFERT : L'ALGÉRIEN MEHDI TAHRAT (ANGERS) VERS VALENCIENNES

Le défenseur international algérien Mehdi Tahrat, en manque de temps de jeu dans son club actuel Angers (Ligue 1 française) devrait rejoindre incessamment Valenciennes (Ligue 2) avec l'espoir de jouer plus souvent, a rapporté mardi le journal L'Equipe.»Le défenseur international algérien Mehdi Tahrat devrait rejoindre incessamment le FC Valenciennes sous forme d'un prêt», a écrit le quotidien français.Outre Tahrat (27 ans), le SCO Angers aurait l'intention de prêter son défenseur international sénégalais de 28 ans, Saliou Ciss, qui devrait prendre également la direction de Valenciennes pour gagner en temps de jeu et augmenter ainsi ses chances d'être retenu pour le Mondial-2018 avec les Lions.Angers compte un autre international algérien dans ses rangs, en l'occurrence l'ex-meneur de jeu de l'USM Alger, Youcef Belaïli.

ANGLETERRE : GUEDIOURA REJOUE APRÈS 9 MOIS !

Après presque 9 mois loin de l'équipe première, Adlène Guedioura a débuté le mieux possible l'année 2018 avec une titularisation et une victoire à l'extérieur. Le milieu de terrain algérien aujourd'hui âgé de 32 ans n'avait plus joué sous les couleurs de Middlesborough depuis le 4 avril 2017 à Hull lorsque son club évoluait encore en Premier League. Blessé en fin de saison dernière l'international algérien qui a disputé en septembre la double confrontation Algérie - Zambie, ne rentrait pas dans les plans de Gary Monk démis il y'a quelques jours. Il est donc revenu au sein de l'équipe première à la faveur de la nomination du gallois Tony Pullis qui l'a connu à Crystal Palace. Il a donc été titularisé à Preston pour une victoire 2-3 de Boro avant de sortir à la 50e minute de jeu.

BRAHIMI 2017, LA PLUS BELLE ANNÉE DE SA CARRIÈRE

sur le plan personnel, aura été très satisfaisante. Véritable homme fort du FC Porto cette saison, Brahimi s'est distingué jusque-là en marquant au moins un but dans les quatre compétitions dans lesquelles est engagé le club portugais. Ainsi, il est l'auteur de quatre réalisations en championnat. Un but en Ligue des champions, un autre en Coupe du Portugal et encore un but en coupe de la Ligue portugaise.

L'international algérien est devenu un élément incontournable de l'échiquier de Sergio Conceiçao. Arrivé à Porto durant l'été 2014 en provenance de Granada CF, Yacine Brahimi vit actuellement ses meilleurs moments au club. Sur un plan collectif, le club du Dragon ne s'est jamais bien porté depuis son arrivée que cette saison. Actuel leader du championnat, il est qualifié pour toutes les autres compétitions, notamment la Champion's League. Sur le plan statistiques, l'ancien rennais en est à sept buts et huit passes décisives délivrées toutes compétitions confondues. Il a déjà dépassé ses statistiques de la saison passée.

L'année civile 2017 aura été la plus belle pour le numéro 11 des Verts dans sa carrière, en attendant de brandir des trophées lors de cette nouvelle année.

CM 2018 : L'occasion ou jamais pour Messi et Cristiano ?

LIONEL MESSI et Cristiano Ronaldo, qui ont marqué la décennie grâce à leurs exploits en club, peuvent-ils intégrer le panthéon du football sans avoir remporté une Coupe du monde ? Le Mondial-2018 représente la dernière chance des cracks argentin et portugais pour mettre fin à cet incroyable paradoxe. Pour devenir l'égal d'un Pelé, Maradona ou Zinédine Zidane, il ne suffit pas de remporter cinq Ballons d'Or ou quatre Ligue des champions. Ce qui permet de hisser au rang de légende des joueurs aussi talentueux que Messi ou Ronaldo, c'est - au-delà de statistiques personnelles ébouriffantes - aussi et surtout la conquête du trophée mondial avec sa sélection. Et cela même un Messi, et ses 61 buts en 123 capes en douze ans de carrière internationale, n'a toujours pas réussi à y parvenir dans une sélection d'Argentine sevrée de titres depuis 1997. La star du FC Barcelone a pourtant été toute proche du sacre suprême en se hissant en finale du Mondial-2014 mais l'Allemagne, son bourreau déjà en quarts de finale des éditions 2006 et 2010, a brisé encore une fois ses rêves de gloire. Pis, depuis la désillusion du Mondial brésilien, la «Puce» et ses compères de l'énième génération dorée des «Albiceleste» - les attaquants Sergio Agüero et Gonzalo Higuain, les milieux de terrain Angel Di Maria et Javier Mascherano ou encore le gardien Sergio Romero -, ont successivement perdu deux finales de Copa America en 2015 et 2016 contre le Chili... à chaque fois aux tirs au but!

RETRAITE EN CAS D'ÉCHEC POUR MESSI ? -

«Ce sera très difficile de continuer (en cas d'échec) parce que nous sommes en sélection depuis de nombreuses années, avons disputé beaucoup de matches ensemble et perdu plusieurs Copa America. Et les gens voudront voir de nouveaux visages», a-t-il récemment confié à la chaîne argentine TyC Sports, alors qu'il avait brièvement mis un terme à sa carrière international après le dénouement cruel. «Si nous voulons devenir champions (du monde), nous devrons nous améliorer parce que notre niveau actuel s'avère insuffisant», a-t-il souligné en citant parmi les grands favoris le Brésil, l'Allemagne, la France et l'Espagne. Un constat lucide tant l'Argentine, malgré la pléthore de talents dans son effectif, de la pépite de la Juventus Turin Paulo Dybala au serial-buteur de l'Inter Milan Mauro Icardi (24 ans tous deux), a connu toutes les peines pour décrocher in extremis l'un des cinq tickets directs pour la Russie. Sous la houlette de Jorge Sampaoli, son 3e sélectionneur en trois ans, l'Argentine devra s'extirper de l'un des groupes piège du Mondial-2018 avec la Croatie, l'Islande et le Nigeria. Son grand rival portugais Cristiano Ronaldo est tombé dans un groupe pimenté avec l'Espagne, l'Iran et le Maroc. Mais «CR7», qui a offert à sa sélection le premier titre majeur de son histoire lors de l'Euro-2016, n'a pas le même pression que la «Pulga».

MOINS DE PRESSION POUR CR7 -

Dans une spirale positive depuis son sacre européen, avec un doublé historique en Ligue des champions avec le Real Madrid (2016, 2017), une hypothétique victoire au Mondial russe apparaîtrait comme un formidable bonus dans une carrière riche de trophées collectifs et individuels. Je suis déjà entré dans l'histoire du foot, pas seulement en gagnant ce Ballon d'Or. J'y étais déjà entré en remportant un Ballon d'Or, puis deux, trois, quatre, cinq: maintenant c'est normal que je rentre dans l'histoire comme joueur qui l'a le plus remporté», a-t-il déclaré jeudi soir après avoir glané son 5e Ballon d'Or, qui lui permet de rejoindre Messi en tête du palmarès.

Malgré son hygiène de vie irréprochable et un mental de champion, celui qui soufflera ses 33 bougies début février laisse entrevoir un léger fléchissement depuis le début de saison. Sera-t-il capable d'élever son niveau au meilleur moment cet été, à l'image de ce qu'il avait réalisé au printemps dernier en C1 ? Le Portugal, qui a fini 3e de la Coupe des Confédérations, en aura besoin. La Selecçao, encore trop dépendante des fulgurances de son capitaine, manque encore d'alternatives pour s'en passer. De quoi apparaître logiquement derrière la force collective du Brésil, de l'Allemagne ou de l'Espagne dans le rang des favoris en Russie. Comme l'Argentine de Messi.

UNION ARABE DE FOOTBALL (UAFA) :

Le futur vainqueur de la Coupe arabe des clubs pourrait participer au Mondial

Le futur vainqueur de la prochaine édition de la Coupe de l'Union arabe des clubs baptisée «Coupe d'El Qods» pourrait prendre part au Mondial des clubs 2018 prévus aux Emirats arabes unis, a annoncé le président de l'Union arabe de football (UAFA) le Saoudien Turki Ben Abdu Mohsen Al Cheikh.»Il existe pratiquement un accord entre l'UAFA et la fédération internationale (Fifa) pour la reconnaissance de la Coupe arabe des clubs comme une compétition officielle qui ouvre la voie à une possible participation au prochain Mondial des clubs 2018», a indiqué le dirigeant arabe dans un entretien accordé à la chaine égyptienne Sada El-Balade.Le vainqueur de la prochaine édition de la Coupe de l'Union arabe des clubs empochera 5 millions de dollars, selon les résolutions adoptées par le bureau exécutif de l'Union arabe de football (UAFA), en marge de son assemblée générale extraordinaire tenue le 21 décembre dernier à Ryad en Arabie saoudite. «Nous allons essayer de convaincre les Emirats arabes unis, pays hôte du mondial des clubs 2018, de céder la place réservée à son représentant au futur vainqueur de la Coupe arabe des clubs. Dans le cas d'un accord avec les Emiratis, la compétition arabe sera lucrative et plus intéressante à suivre», a poursuivi le président de l'UAFA, soulignant qu'il chargé l'ancien président de la fédération algérienne (FAF) Mohamed Raouraoua et l'Egyptien Hani Abouri-da de ce dossier.

CAN-2018 DE HANDBALL / MAROC : DÉSERTION DE DEUX JOUEURS EN ESPAGNE

DEUX JOUEURS de l'équipe marocaine de handball ont faussé compagnie à leur délégation lors du dernier jour du stage effectué à Bilbao (Espagne) en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), rapporte mardi le quotidien marocain Al Massae.Il s'agit d'Hicham Bourkib et de Youssef Temmah. Les deux «fugitifs» auraient décidé de prendre la route du centre de l'Espagne, selon la même source. Bourkib et Temmah ont quitté leurs coéquipiers le 31 décembre, lors du dernier jour du stage préparatif, quelques instants après leur ultime rencontre amicale et ont pu récupérer leurs passeports et affaires de l'hôtel où ils logeaient sans qu'ils ne se fassent remarquer. Une enquête interne aurait été ouverte, fait savoir Al Massae.Lors du tournoi continental, la sélection marocaine, dirigée par le Tunisien Sayed Ayari, évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Egypte (tenante du titre), de l'Angola, de la RD Congo et du Nigeria.Les Marocains entameront la compétition le 17 janvier face aux Egyptiens.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:02	06:06	06:21	06:06	06:27	06:32	06:34
Dohr	12:34	12:39	12:53	12:44	13:00	13:05	13:08
Açr	15:07	15:13	15:26	15:29	15:35	15:40	15:44
Maghrib	17:29	17:35	17:49	17:51	17:57	18:03	18:06
Icha	18:55	19:01	19:14	19:12	19:22	19:27	19:31

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5971 – MERCREDI 15 RABIE EL THANI 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	11°
Oran	19°	10°
Constantine	17°	3°
Ouargla	18°	4°

LE «BLUE WHALE CHALLENGE» FAIT DES VICTIMES À ANNABA

Deux adolescents se suicident à quelques heures d'intervalle

Le jeu de la Baleine bleue a fait deux victimes dimanche dernier à Annaba. Dans le quartier chic de la cité Sidi Achour, un jeune garçon âgé de 14 ans a mis fin à ses jours avant-hier, vers 15 heures, en se pendant dans sa chambre à l'aide d'un cordant servant d'étendage.



Cet adolescent, prénommé Islam, l'unique garçon de la famille avec trois sœurs, s'était plaint à sa mère de la menace qui pesait sur la famille s'il ne se suicidait pas immédiatement. Sa mère l'avait rassuré en lui disant qu'il ne s'agissait là que d'un jeu et qu'il n'avait donc rien à craindre. Mais l'adolescent n'a semble-t-il pas été totalement convaincu par la réponse de sa maman. En effet, Islam a été enterré hier et une enquête a été ouverte par le procureur de la République pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire. Dans la même journée d'avant-hier, un autre adolescent de 15 ans a mis fin à sa vie vers 11 heures, à la cité populaire Hai El-Abtal, et ce en se pendant dans sa chambre avec une corde.

Les deux adolescents sont passés à l'acte en fermant la porte de leurs chambres, comme s'ils cherchaient à ce que personne ne les dérange. Ces deux suicides, ou «meurtre sur commande», sont dus à un jeu morbide et ne touche que les enfants et les adolescents.

Le « Blue Whale Challenge» est un jeu qui consiste à répondre à une série de 50 défis.

Le dernier défi invite le joueur à mettre fin à ses jours en se jetant du haut d'un immeuble ou en se pendant haut et court.

Ce jeu s'inspire d'une légende qui rapporte que les baleines, pour mourir, s'échouent d'elles-mêmes sur les plages. Ce même jeu, russe d'origine et qui a fait son apparition en 2016, avait, déjà fait beaucoup de victimes dans la fédération de Russie à l'époque.

Les victimes sont toujours des enfants. Ce soit-disant «divertissement « invite le joueur perdant à se suicider, le menaçant de s'en prendre à sa famille et à ses proches s'il venait à ne pas obéir

Nabil Chaoui

TOURISME SAHARIEN

Regain d'intérêt pour le Tassili N'Ajjer

PRÈS de 1 700 touristes, nationaux et étrangers, ont convergé vers Djanet, à 420 km du chef-lieu de la wilaya d'Illizi, pour y célébrer les fêtes de fin d'année, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA). Il s'agit de l'arrivée de 307 touristes de nationalités française, italienne et allemande, entre autres, en plus d'un nombre important de touristes arabes, qui ont rallié les sites touristiques de «la Perle du Désert» (Djanet) pour célébrer les fêtes du nouvel An, a indiqué le responsable du secteur, Samir Filipoune.

Le tourisme intérieur dans la région du Tassili N'Ajjer a connu une relance sensible à la faveur de l'affluence de 1 400 touristes nationaux, individuellement, en groupes ou en famille, issus de différentes régions du pays.

En plus des fêtes de fin d'année, ces touristes se sont délectés des réjouissances locales à la faveur d'un riche programme récréatif en leur honneur dont l'organisation de circuits touristiques au niveau des sites disséminés à travers les régions touristiques de Tadraret El-Hamra, Tikoubaouine et Issendilene, en sus des randonnées en d'autres lieux riches en gravures rupestres plusieurs fois séculaires.

Une panoplie d'activités artistiques et des soirées de chants animées par des troupes folkloriques locales ont été organisées par les organisateurs dans différents sites touristiques et en plein air, sur les dunes de sables notamment. Le même responsable a relevé que la région du Tassili N'Ajjer a connu depuis le mois de septembre dernier un regain d'intérêt au tourisme saharien à la faveur du plan arrêté par son secteur.

Ce mouvement touristique intense s'explique également par les réformes préconisées par le ministère de tutelle liées à l'accès au visa et à la réduction des tarifs de transport aérien, susceptibles d'encourager le voyage aux destinations sahariennes, en plus de la dynamisation de certains organismes relevant du secteur, dont l'Office national du tourisme (ONAT), a-t-il indiqué.

T. R.

LUTTE ANTITERRORISTE

15 casemates détruites à Jijel

QUINZE casemates de terroristes contenant une grenade de confection artisanale et des outils de détonation ont été détruites dans une opération de fouille, menée ce lundi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique de l'opération de recherche et de fouille toujours en cours à Jijel (5e région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit quinze casemates de terroristes contenant une grenade de confection artisanale, 200 grammes de TNT, deux paires de jumelles, des outils de détonation, des moyens de communication, une quantité de subsistances de vivre et de médicaments, des vêtements et des effets de couchage», note la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi à Bordj Badji Mokhtar (6e RM) un camion, un véhicule, dix tonnes de denrées alimentaires, 1 528 unités de différentes boissons et sept téléphones satellitaires», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté deux narcotrafiquants et saisi 995 comprimés psychotropes à Tlemcen (2e RM)». En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Batna et Khenchela (5e RM), deux individus en possession de quatre armes à feu, tandis que 26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Ouargla, Ghardaïa, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar», conclut le communiqué.

M. D.

MOSTAGANEM

Découverte d'une grotte remontant au XIXe siècle

UN AGRICULTEUR a découvert, dimanche dans la commune de Nekmaria à l'est de la wilaya de Mostaganem, une grotte souterraine contenant des objets en poterie et des gravures murales remontant au 19ème siècle, a-t-on appris lundi de la protection civile.

En effectuant des travaux ordinaires dans son champ au douar d'Ouled Messabih relevant de la commune de Nekmaria (80 km à l'est de Mostaganem), il fut surpris par l'effondrement du sol et l'apparition d'une fosse profonde, a-t-on indiqué.

Aussitôt, une unité de la protection civile de la daira de Achaacha s'est déplacée sur les lieux et a quadrillé le site pour éviter tout accident, tout en se lançant dans l'exploration de la grotte d'un diamètre de 12 mètres, une largeur de 4 mètres et une profondeur de 3 mètres.

Lors de la fouille, des débris d'objets en poterie et des inscriptions en français sur les murs remontant à 1886, soit au 19ème siècle ont été découverts, a-t-on fait savoir.

L'accès principal de la grotte renseigne sur un refuge pour les tribus de la région fuyant l'armée française».

Pour rappel, la commune de Nekmaria compte, aussi, la grotte Frachih où 1.200 personnes de la tribu de Ouled Riah avaient péri dans des enfûmades en 1845, décidées par le général Pélissier, selon des sources historiques.

R. R.

EN DÉPIT DES ENGAGEMENTS DE SONELGAZ DEPUIS DEUX ANS

Les habitants de Betrouna réclament le gaz naturel

LES HABITANTS de Betrouna, commune de Tizi-Ouzou, ont organisé hier un rassemblement devant le siège de la Sonelgaz pour exiger du gaz de ville dans leurs foyers. Le recours à cette action extrême est justifié par les manifestants par les promesses non tenues des responsables concernés et surtout par la difficulté de s'approvisionner en gaz butane devenu rare, ainsi que par le froid hivernal. Cela fait exactement deux années que ces citoyens attendent la reprise des travaux pour la pose des conduites de gaz. C'est en 2015 en effet que l'entreprise chargée de la réalisation des travaux en question les a abandonnés. Ayant jugé les délais d'attente largement dépassés, les habitants de Betrouna ont décidé de multiplier les actions pour que le projet de raccordement en gaz voie le jour.

S. T.